

DOCUMENTS À REMETTRE LE JOUR DE L'ENTRÉE

Ces documents sont à rendre le jour de l'entrée à la secrétaire d'accueil **dûment complétés**.

SECRÉTARIAT :

- 2 Contrats de séjour et Annexes
- Formulaire de désignation de la personne de confiance
- Demande de prélèvement automatique
- Formulaire « Etat des lieux contradictoire des objets et valeurs déposés au coffre »

-
- Attestation de responsabilité civile (bris de glace, dégâts des eaux, incendie)
 - Attestation d'ouverture de droits à l'Assurance Maladie
 - Copie de la carte vitale à jour des droits
 - Carte mutuelle à jour des droits (original)
 - Photocopie de la carte d'identité
 - Copie du livret de famille (feuillet mariage + enfants)
 - Copie du dernier avis d'imposition
 - Relevé d'identité bancaire ou postal (original)
 - Justificatifs des pensions du résident
 - Justificatif d'identité de la personne qui se porte caution
 - Justificatif des revenus de la personne qui se porte caution

Si mesure de protection :

- Copie du jugement si la personne bénéficie d'une mesure de protection (curatelle, tutelle, mandat spécial)

Si APA :

- Notification d'A.P.A à domicile

SOIGNANTS / IDE :

- Ordonnances des traitements en cours
- Carte vitale à jour des droits (originale)
- Coordonnées du Médecin traitant
- Coordonnées du Kinésithérapeute

MÉDECIN :

- Formulaire de directives anticipées concernant les situations de fin de vie

Le Directeur d'établissement